



---

# Communication eGov No 012 du 23.10.2014

---

## Destinataires:

- Caisses de compensation AVS
- Offices AI
- Caisses d'allocations familiales
- Organes PC

**Concerne** : Authentification à deux facteurs

---

## Projet Authentification à deux facteurs

**Basé sur une décision du Conseil fédéral du 10 juin 2010, le projet de mise en œuvre de l'authentification à deux facteurs est clôturé depuis le 30 septembre 2014. Il a permis la mise en application de cet accès à distance au réseau de la Confédération dans les organes d'exécution du 1<sup>er</sup> pilier, ainsi que dans les caisses d'allocations familiales.**

Le projet a été clôturé avec succès, le 30 septembre 2014 et la planification et les coûts de celui-ci ont été respectés. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, la phase de transition opérationnelle a débuté. A la clôture du projet, le groupe de travail et l'organisation de projet ont été dissout, la responsabilité pour cette phase de transition a été remise au secteur DAS et la coordination sera réalisée par la commission technique de l'OFAS.

Dans la phase de transition, les interactions entre les aspects organisationnels et techniques seront affinées. Les aspects principaux sont la communication avec les personnes de contact, l'organisation de l'exploitation avec un seul point de contact (Single Point of Contact – SPOC) pour soutenir les organes d'exécution et la désignation de l'organe central des moyens d'authentification (OCMA). Cette phase se déroulera jusqu'au 30 juin 2015.

A l'avenir, une nouvelle organisation de projet devra être mise en place, avec comme objectif, le remplacement des applications qui ne répondent plus aux exigences de sécurité et qui disposent d'accès avec certificat D.

La réussite du projet n'aurait pas été possible sans l'investissement, ainsi que les apports constructifs et issus de la pratique des représentants des organes d'exécution. Grâce à ces derniers, une solution optimale a pu être élaborée, permettant ainsi de mettre en place avec succès l'authentification à deux facteurs.

Nous remercions vivement les participants pour leur précieux soutien apporté au projet.

Le secteur PPR/ DAS

Pour toute question, l'adresse email suivante est à votre disposition [is@bsv.admin.ch](mailto:is@bsv.admin.ch)